

Communiqué de presse
Le 19 février 2018

Economie sociale et solidaire

Nouvelle enveloppe de 300 000€ pour l'appel à projets « Entreprendre Autrement avec la MEL »

Avec plus de 52 000 salariés représentant 11% des emplois sur le territoire métropolitain, le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) offre d'importantes perspectives d'avenir. Co-financé avec la Caisse des dépôts et consignations, l'appel à projets permanent « Entreprendre Autrement » de la Métropole Européenne de Lille (MEL) vise à soutenir le développement d'entreprises d'utilité sociale. Fort de son succès depuis son lancement en 2014, son enveloppe passe cette année de 200 000 à 300 000€.



Ce jeudi 15 février, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille et Brigitte Louis, Directrice déléguée de Lille à la Caisse des dépôts et consignations en présence de Marc Godefroy, Conseiller délégué en charge de l'ESS à la MEL et Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'ESS et à l'Innovation Sociale.

« Un emploi pour tous est un défi essentiel pour lutter contre les inégalités. Avec une croissance de 23% en 10 ans, l'économie sociale et solidaire est un secteur d'avenir non négligeable. Le succès de notre appel à projets permanent en témoigne. C'est pourquoi, dès 2018 et avec le soutien de la Caisse des dépôts, la MEL augmentera son enveloppe annuelle d'aides de 100 000€ soit la création de 100 emplois de plus par an. » déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille

Avec l'appel à projets « Entreprendre Autrement », la MEL soutient déjà **60 entreprises de l'ESS** à travers une subvention pouvant aller jusqu'à 20 000 €. Une vingtaine de projets sont ainsi financés chaque année. Cette aide s'adresse aux associations, coopératives et entreprises commerciales ayant l'agrément ESUS. Une attention particulière est portée aux initiatives en faveur des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

« La Caisse des dépôts est un acteur historique de l'ESS et intervient en appui des politiques publiques pour le développement économique des territoires. Une convention MEL-CDC a été signée fin 2015. Cette convention, outre d'autres axes d'intervention, permet le soutien financier au démarrage de structures lauréates basées en quartiers politique de la ville. La démarche partenariale engagée permet de créer les conditions d'un tour de table complémentaire pour soutenir des projets d'utilité sociale pour le territoire, et permettre la création et le développement d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire en QPV. » ajoute Brigitte Louis, Directrice déléguée de Lille à la Caisse des dépôts et consignations

Portraits de lauréats

Numérique, culture, solidarité, services à la personne ou encore formation, l'économie sociale et solidaire touche tous les pans de la société. Illustration avec 5 lauréats :

- **La coopérative Petite Enfance Méli-Mélo**, une crèche multi-accueil petite enfance
15 000€ en 2014
- **VITAME**, un service d'aide à domicile pour les personnes âgées touchées par la dépendance
10 000€ en 2015
- **Arcadis et le projet Fibr&Co**, un atelier de fabrication de meubles et objets de décoration à partir de matériaux de récupération
20 000€ en 2015
- **Cliss XXI**, établissement proposant des services informatiques en logiciels libres pour les structures associatives notamment
15 000€ en 2016
- **Pink Up**, un salon de beauté solidaire pour les femmes en réinsertion professionnelle
14 000€ en 2017

Chiffres clés

231 sollicitations depuis 2014

116 dossiers éligibles

60 projets soutenus

241 emplois impactés

703 700 euros de subventions attribuées

17 projets soutenus pour l'année 2017

Chef de fil de l'économie sociale et solidaire sur son territoire, la MEL organisera de **nouvelles Assises de l'ESS en novembre 2018**. Un rendez-vous planifié tous les 3 ans.

À propos de la Métropole Européenne de Lille (MEL)

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

Retrouvez la MEL sur :



A propos de la Caisse des dépôts et consignations

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale. www.caissedesdepots.fr

Contact presse :

Claire Levrat

Métropole Européenne de Lille

clevrat@lillemetropole.fr

03 20 21 25 00